

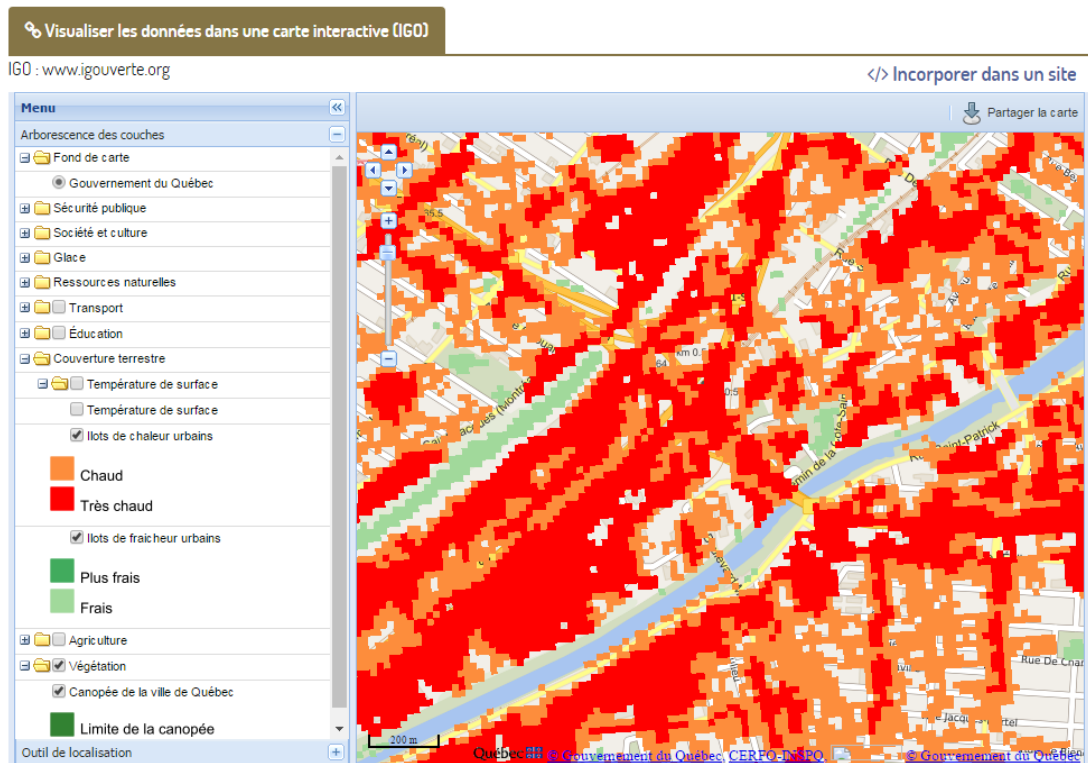
Présentation

Pro-Vert Sud-Ouest (PVSO) est un organisme à but non lucratif fondé en 1996, dont la mission est d'améliorer la santé environnementale du Sud-Ouest par des actions en matière d'embellissement, de propreté et de recyclage. Il met en œuvre plusieurs projets entre autres de verdissement et d'agriculture urbaine dans Le Sud-Ouest de Montréal, et plus spécifiquement dans les quartiers St-Henri et Ville-Émard/Côte St-Paul. Notamment, il assure la gestion des sept Éco-centres de la Ville de Montréal.

Les membres et le personnel de PVSO se sont impliqués dans le collectif Mobilisation Turcot depuis 2007. Malheureusement, bon nombre de recommandations du Bureau d'Audiences Publiques en Environnement (BAPE), des organismes du milieu et des citoyens n'ont pas été suivies par le MTMDE. L'impact de ce projet dans les quartiers sous l'échangeur sera désastreux pour la population actuelle et les générations futures si des mesures de mitigation massives et durables ne sont pas mises en place.

Recommandations spécifiques

Afin de réduire les GES (dioxyde de carbone (CO₂); méthane (CH₄); oxyde nitreux (N₂O); HFC, PFC et FS6) produits par la future augmentation de capacité routière sur l'échangeur et de réduire la pollution qui sera maintenue plus basse en raison des remblais et des structures plus près du sol, il est nécessaire de compenser d'une même proportion que le nombre de tonnes de GES produite par la quantité d'arbres pouvant l'absorber. Le problème d'îlots de chaleur entraînera aussi des risques importants pour la santé des résidents. Par exemple, la surface du Canal de Lachine au niveau de l'échangeur (environ 70 mètres de large à l'angle du Boulevard Monk) n'est pas suffisante pour réduire la chaleur au sol :



Source : <https://www.donneesquebec.ca/igo/aperçu/?id=9f073cc9af>

Ces îlots ont des impacts à plusieurs niveaux et affectent les saisons, la qualité de l'air et la santé humaine. En 2007, l'OMS définissait les personnes à risques suivantes : les nourrissons et les enfants en bas âge, les sportifs et les personnes travaillant à l'extérieur, les personnes isolées socialement et éprouvant des difficultés socioéconomiques, les personnes âgées ou obèses ainsi que les personnes avec des troubles mentaux et des personnes avec des maladies chroniques. L'Institut national de santé publique du Québec attire notre attention sur l'augmentation de la demande en eau potable et en énergie (air conditionné, réfrigérateur, etc.) provoquée par les îlots de chaleur. Bien entendu, ces augmentations en énergie contribuent à créer des émissions de gaz à effet de serre. Selon les plus récentes données sociodémographiques, les quartiers Ville-Émard Côte Saint-Paul représentent le plus haut taux de personnes isolées comparés à l'ensemble de Montréal.

Selon l'INSPQ, il y aurait deux solutions majeures afin de combattre les îlots de chaleur urbains. La première serait de remplacer les surfaces foncées par des surfaces claires et réfléchissantes. La deuxième solution serait d'augmenter la quantité d'espace vert.

Source : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988_MesuresIlotsChaleur.pdf

Relativement à notre mémoire déposé en 2009 au BAPE nous avons effectué des calculs afin de savoir combien d'arbres sont nécessaires afin de compenser les polluants générés: *«Il ne faut pas oublier ici que les quelques 300 000 véhicules qui circulent quotidiennement sur le Complexe Turcot émettent environ 300 000 tonnes de GES. Ainsi, si une forêt nouvellement implantée dans un secteur x absorbe 1 tonne de CO² par arbre pour contrer les GES émis par le complexe Turcot, nous devrions planter l'équivalent de 15 fois la superficie du parc Angrignon, ce qui est énorme !».* (Mémoire PVS0 2009).

- 1) La plantation des 500 arbres projetés dans le secteur est donc grandement insuffisante, il est donc nécessaire de prévoir un plan de verdissement beaucoup plus ambitieux et incluant des critères de plantation de calibres élevés (minimum 70 mm de diamètre de tronc) afin d'améliorer rapidement la qualité de l'air qui est présentement déjà déficiente aux abords de l'échangeur. Les sites à usage sensibles (moins de 150 mètres de l'échangeur) sont des lieux à privilégier pour la plantation massive d'arbres, telle que la cour Turcot.

Bien que le potentiel d'absorption des GES des plantes grimpantes ne soit pas encore disponible dans des études approfondies, elles permettent par contre de réduire de plusieurs degrés les îlots de chaleur.

- 2) Étant donné qu'il est projeté d'installer des murs anti-bruits, il est primordial de planter des vignes ou des saules aux pieds de ces murs et sur tout mura aveugle aux abords de l'échangeur. Les plantes grimpantes permettent en plus une réduction d'utilisation d'énergie (chauffage, air climatisé) de 123,2 kg/kWh au Québec par surface verdie de vignes.

Source : www.ecologieurbaine.net/plantes-grimpantes